



ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT VERS UNE ALIMENTATION DURABLE



Les défis sociaux et environnementaux qui se présentent aujourd'hui à notre société sont multiples. Il paraît indispensable de repenser nos habitudes alimentaires qui impactent notre planète et notre santé.

Vous travaillez au quotidien avec des publics adultes dans des projets en lien avec l'alimentation. Vous les sensibilisez mais remarquez que cela ne suffit pas toujours pour qu'ils adoptent une alimentation saine et durable ? Vous vous sentez parfois impuissant ?

Cette formation vous permettra de mieux cerner les enjeux spécifiques à notre alimentation. Elle vous apportera des connaissances pour mieux comprendre les résistances qui s'opèrent en chacun de nous face au changement, et vous outillera pour mieux accompagner vos publics.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

Distinguer les différents rôles et impacts environnementaux, sociaux et économiques de l'alimentation

Identifier et distinguer les déterminants des comportements alimentaires

Identifier les étapes du changement, les leviers et les postures

Analyser vos pratiques professionnelles et ajuster votre accompagnement à vos publics

DATES

21 & 22 novembre 2024

DURÉE

14h (2 jours)

LIEU



Maison de
l'Environnement
Métropole de Lyon

14 avenue Tony Garnier
69007 Lyon

FORMATRICES

Elise COUTABLE

Directrice du CPIE Chablais-Léman

Emilie MOINE

Directrice du CPIE des Monts du Pilat

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Professionnels accompagnant des publics adultes (voire famille) dans des projets en lien avec l'alimentation : EEDD, travailleurs du social/santé, animateurs socio-culturels, etc

Sans pré-requis.

Effectif : 8 à 12 stagiaires

TARIFS

900 € net par stagiaire*
(transport, hébergement et restauration non inclus).

* Prise en charge possible par votre OPCO. Formation non éligible au CPF

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et méthodologiques

Temps d'échanges et de réflexion individuelle et collective

Méthodes participatives ludiques (réveils actifs, tours de table, exercices d'écoute, etc.)

MOYENS TECHNIQUES

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation

Matériel spécifique mis à disposition (videoprojecteur, paperboard, post-it, etc)

Mise à disposition de ressources pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Avant la formation : Questionnaire sur les attentes et connaissances préalables

Pendant la formation : Feuilles d'émergence, recueil des attentes, évaluation de l'atteinte des objectifs par des productions individuelles et collectives

En fin de formation : évaluation de satisfaction à chaud, bilan pédagogique, remise d'un certificat de réalisation

Après la formation : Questionnaire de satisfaction à froid

Si vous êtes porteur ou porteuse d'un handicap, contactez-nous pour que nous puissions évaluer ensemble les possibilités d'adaptation du programme et des conditions d'accueil à vos besoins.

CONTENU PRÉVISIONNEL

Jour 1 :

Concepts clés sur l'alimentation durable et l'accompagnement au changement de comportement

Les impacts des choix alimentaires sur l'environnement et la santé

Les bases d'une alimentation équilibrée

Comprendre les étapes du changement de comportement

Illustration avec/à partir des situations vécues à titre professionnel et personnel

Jour 2 :

Les déterminants des comportements alimentaires

Les résistances au changement

Appliquer les connaissances acquises à sa pratique professionnelle (analyse de cas)

Bilan de la journée et évaluation de la formation par les stagiaires

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pré-inscription obligatoire avant le 25 octobre 2024 :

 [Formulaire de pré-inscription](#)

Contact : formation@urcpie-aura.org, 04 37 43 45 09

FORMATION 2024



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Union Régionale des CPIE Auvergne-Rhône-Alpes
Synergie Jeunes • 245 rue Duguesclin. 69003 Lyon
Tél. 04.37.43.45.06 • formation@urcpie-aura.org • <https://www.urcpie-aura.org>

L'URCPIE AuRA est un organisme de formation enregistré sous le numéro 84691535069 auprès de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.